

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
ACEFO	Me Steve Cadrin
ACEFQ	Me Denis Falardeau
AHQ-ARQ	Me Steve Cadrin
AQCIE-CIFQ	Me Pierre Pelletier
ASSQ	Me Marie-Annick Tourillon
FCEI	Me André Fraser
GRAMÉ	M. Jonathan Théorêt
HQD	Me Éric Fraser, en l'absence de Me Simon Turmel
ROÉÉ	Me Franklin S. Gertler
RNCREQ	Me Prunelle Thibault-Bédard
SÉ	Me Dominique Neuman
UC	Me Hélène Sicard
Régie	Me Lise Duquette
	M. François Émond
	Mme Esther Falardeau
9 h	Début de la rencontre préparatoire
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	<p>Remarques préliminaires de Me Lise Duquette sur le déroulement de la rencontre préparatoire. Me Duquette rappelle l'ordre du jour inscrit à la décision D-2018-065, par. 7., est donc le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. comparution des personnes intéressées; 2. preuve complémentaire; 3. enjeux procéduraux et échéanciers <p>Me Duquette rappelle que le Distributeur a demandé un traitement accéléré pour qu'une décision soit rendue d'ici septembre 2018 et que les intervenants au dossier R-4011-2017 sont reconnus à ce titre d'office dans ce dossier-ci. Une personne intéressée s'est ajoutée, l'ASSQ, et Me Tourillon qui la représente pourra venir faire valoir l'intérêt de son organisme dans ce dossier et les enjeux qu'il souhaite aborder.</p>

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
	Me Duquette reprendra ultérieurement les six points de la preuve complémentaire. Enfin, Me Duquette rappelle les délais très courts pour traiter ce dossier. Elle invite Me Éric Fraser, pour HQD, à faire ses représentations
9 h 06	Me Marie-Annick Tourillon, pour l'ASSQ, précise qu'elle peut déposer ses représentations par écrit si la Régie le souhaite
9 h 06	Me Duquette précise qu'elle demande à l'ASSQ l'intérêt de l'association à participer au présent dossier
9 h 07	Me Marie-Annick Tourillon expose l'intérêt de l'ASSQ à participer au présent dossier
9 h 12	Fin des représentations de l'ASSQ par Me Tourillon
9 h 12	Représentations d'HQD par Me Éric Fraser. Il précise qu'HQD déposera une preuve complémentaire d'ici vendredi 15 juin 2018. Sur les enjeux d'analyse économique, HQD constate deux visions et il déposera une preuve les détaillant. HQD est ouvert à ce qu'aient lieu des rencontres de travail ou audiences pour permettre un traitement efficace du dossier
9 h 14	Me Duquette précise à Me Fraser qu'elle voulait que tout le monde ait bien compris les demandes de la Régie afin de limiter le nombre de DDR. Elle aimerait qu'HQD présente ses témoins et ils seront assermentés pour répondre aux questions des parties présentes à cette rencontre
9 h 14	Me Fraser demande s'il y aura des questions pour faire la preuve
9 h 14	Me Duquette précise qu'on est en moyen procédural et qu'elle s'assurera que tout le monde comprend bien les demandes de la Régie
9 h 18	Me Fraser précise qu'HQD n'est pas ici pour faire de la preuve et émet donc ses réserves, il demande si la Régie déposera un document
9 h 18	<u>Me Annie Gariépy, pour la Régie, produit :</u> <u>A-0004 : Demande de complément de preuve à HQD</u>
9 h 21	Me Duquette précise que comme ce sont ces témoins qui produiront la preuve, elle veut avoir une discussion avec eux pour s'assurer qu'on comprend tous la définition des termes et que c'est ce que la Régie recherche
9 h 21	Échanges entre Me Franklin S. Gertler pour le ROEE et Me Duquette sur la participation à la présente rencontre préparatoire des participants
9 h 23	Me Fraser pour HQD présente ses témoins, MM. Rémy Dubois et Hani Zayat
9 h 23	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>M. Rémy Dubois, Directeur services et ventes clientèle Affaires, HQD, Complexe Desjardins, 18e étage, Montréal</u> <u>M. Hani Zayat, Directeur approvisionnement en électricité et tarification, HQD, Complexe Desjardins, Montréal</u>
9 h 24	Questions de Me Duquette aux témoins d'HQD sur les six points de la décision D-2018-065, par. 9, p. 4 et 5
9 h 26	Intervention de Me Fraser sur le 3 ^e point de la décision D-2018-065
9 h 29	Intervention de Me Dominique Neuman qui demande de répéter les 4 types de programmes
9 h 30	Me Duquette reprend les 4 types de programmes : <ul style="list-style-type: none"> • Tarifs de gestion de la consommation • Programme commercial • Programme d'efficacité énergétique • Approvisionnement

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 30	Poursuite des questions de Me Duquette aux témoins d'HQD, points 4 et 5 de la décision D-2018-065
9 h 32	Fin des questions de Me Duquette aux témoins d'HQD. Elle invite Me Gariépy à questionner les témoins d'HQD sur le point 6 de la décision D-2018-065
9 h 32	Questions de Me Annie Gariépy aux témoins d'HQD sur le point 6
9 h 37	Échanges entre Me Duquette et le témoin d'HQD Hani Zayat. Me Duquette précise qu'on recherche des coûts marginaux propres au programme sans l'utilisation de coûts évités
9 h 42	Mme Esther Falardeau demande une étude quantitative et qualitative de l'évaluation par HQD
9 h 42	Poursuite des questions de Me Gariépy aux témoins d'HQD
9 h 49	Questions de Me Duquette et Mme Falardeau aux témoins d'HQD
9 h 54	Fin des questions de Me Duquette et Mme Falardeau aux témoins d'HQD
9 h 54	Poursuite des questions de Me Gariépy aux témoins d'HQD
10 h 02	Fin des questions de Me Gariépy aux témoins d'HQD
10 h 02	Pas de questions de Me Fraser
10 h 02	Les témoins Dubois et Zayat d'HQD sont libérés
10 h 02	Question de précision de Me Duquette à Me Fraser (aller en appel d'offres ?)
10 h 02	Fin de la question de précision de Me Duquette à Me Fraser
10 h 02	Me Thibault-Bédard du RNCREQ demande une petite pause pour les questions des intervenants
10 h 04	L'audience est suspendue
10 h 20	Reprise de l'audience
10 h 20	Pour clarification, Me Duquette précise que beaucoup d'éléments sont dans le dossier R-4011-2017 mais ces arguments n'avaient pas convaincu la Régie. Elle encourage donc HQD à développer une démonstration chiffrée pour lui démontrer que le programme est rentable
10 h 20	Me Duquette appelle Me Cadrin à faire ses représentations pour l'ACEFO
10 h 22	Me Cadrin, pour l'ACEFO, propose de faire aussi les représentations de l'AHQ-ARQ en même temps
10 h 22	La régie acquiesce
10 h 22	Représentations de l'ACEFO par Me Steve Cadrin
10 h 25	Fin des représentations de l'ACEFO par Me Steve Cadrin
10 h 25	Représentations de l'AHQ-ARQ par Me Steve Cadrin

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
10 h 30	Me Cadrin, pour l'AHQ-ARQ, produit : C-AHQ-ARQ-0002 : Enjeux de preuve complémentaire de l'AHQ-ARQ
10 h 30	Poursuite des représentations de l'AHQ-ARQ par Me Steve Cadrin, il apporte des précisions (Clients existants, suspension du programme, etc) et souhaite évaluer le programme à sa juste valeur. Il évoque la possibilité d'avoir une décision intérimaire ou interlocutoire et suggère 20 \$ le kW
10 h 31	Précisions de Me Duquette à Me Cadrin
10 h 32	Fin des représentations de l'AHQ-ARQ par Me Cadrin
10 h 32	Échanges entre Me Duquette et Me Fraser
10 h 32	Fin des échanges entre Me Duquette et Me Fraser
10 h 32	Fin des questions de Me Duquette à Me Cadrin
10 h 32	Représentations de l'ASSQ par Me Tourillon ➤ L'Association souhaite participer à l'exercice. Ils témoigneront par écrit ultérieurement et offrent leur expertise. Ils soulèveront les particularités propres à l'industrie du ski en matière énergétique
10 h 35	Fin des représentations de l'ASSQ par Me Tourillon
10 h 35	Représentations de l'AQCIE-CIFQ par Me Pierre Pelletier ➤ L'ensemble du dossier les intéresse. L'analyste de l'AQCIE-CIFQ trouverait utile de répartir l'information selon trois appels et de fournir pour 25, 50 et 100 heures. Pour le coût évité unitaire, l'AQCIE-CIFQ souhaiterait avoir l'information pour chacune des années. Enfin, pour la conversion au mazout, l'AQCIE-CIFQ souhaiterait que HQD quantifie l'impact ➤ Aucune demande particulière sur le calendrier puisqu'on y reviendra tout à l'heure
10 h 38	Fin des représentations de l'AQCIE-CIFQ par Me Pelletier
10 h 38	Représentations de la FCEI par Me André Turmel ➤ La rentabilité du programme les préoccupe toujours. La FCEI pense qu'il est approprié qu'une mise à jour du bilan de puissance soit déposée (le dernier remonte à l'état d'avancement de novembre 2017)
10 h 41	Fin des représentations de la FCEI par Me Turmel
10 h 41	Représentations du GRAME par M. Jonathan Théorêt ➤ Sur la preuve complémentaire : rentabilité du SPEDE dans les coûts évités intéressant à regarder, intéressé par les demandes faites notamment au point 9 ce matin par la Régie à la pièce A-0004, liens entre achats de court terme et politique énergétique ➤ Sur les enjeux procéduraux et les échéanciers : Ils fonctionneront dans les délais requis. Ce programme ne doit pas cesser en attendant. À défaut, poursuivre avec une décision transitoire pour l'hiver 2018-2019
10 h 44	Fin des représentations du GRAME par M. Théorêt

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
10 h 44	Me Duquette demande à M. Théorêt de se constituer d'un nouveau procureur, en l'absence de Me Paquet si elle poursuit son congé maternité
10 h 44	Me Duquette félicite Me Paquet pour sa maternité mais demande à M. Théorêt
10 h 44	Questions par Me Duquette à M. Théorêt
10 h 46	Fin des questions de Me Duquette à M. Théorêt
10 h 46	<p>Représentations du ROEÉ par Me Franklin S. Gertler</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il fait part de ses préoccupations au sujet de gaz à effet de serre (GES) et de gaz de schiste. Le ROEÉ inclurait certains éléments dans la preuve complémentaire, il se demande si les gens qui embarquent vont plutôt fonctionner avec des génératrices au mazout + pertinence de connaître l'impact prévu sur les appels au public (possibilité d'avoir gratuitement de la puissance similaire ?) ➤ Sur les enjeux procéduraux et les échéanciers : il reviendra plus tard lorsqu'on aura entendu le Distributeur à ce sujet
10 h 56	Me Duquette précise qu'il y aura des DDR pour les intervenants également
10 h 56	Fin des représentations du ROEÉ par Me Gertler
10 h 56	<p>Représentations du RNCREQ par Me Prunelle Thibault-Bédard</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur la preuve complémentaire : le RNCREQ a déjà quelques questions mais il ne sait pas si c'est le bon moment pour le faire. DDR ?? mais propose de faire la demande sur un élément pour une preuve complémentaire. Possibilité de produire le même tableau pour les années historiques où le programme est en opération et ajouter le coût moyen des achats réels d'HQD pendant les heures où le programme a été utilisé ➤ Sur les enjeux procéduraux et les échéanciers : Justesse des coûts évités, impacts environnementaux et sociaux de la question du report d'un appel en puissance, et implications des options de rechange au programme s'il n'était pas reconduit demain matin. Pour la nature juridique le RNCREQ veut contribuer mais à ce stade-ci ils ne sont pas prêts à le faire
10 h 59	Fin des représentations du RNCREQ par Me Thibault-Bédard
10 h 59	<p>Représentations de SÉ par Me Dominique Neuman</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur les enjeux procéduraux et les échéanciers : ces éléments ne sont pas limitatifs, la représentation de SÉ portera sur l'ensemble du programme. Le bilan de puissance devrait être déposé incluant les questions à de nombreuses questions de détails déposées par l'AHQ-ARQ. Qualifier la nature juridique du programme. Fournir la rentabilité comparée à plusieurs options du programme avec analyses de rentabilité de ce programme et de ses alternatives. Obtenir une description réglementaire du programme sur le projet pilote et sur le programme envisagé pour le futur quant aux options de durée d'engagement permises par un client
11 h 09	Fin des représentations de SÉ par Me Neuman
11 h 09	<p>Représentations de l'UC par Me Hélène Sicard</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur la preuve complémentaire : Entre autres, pour l'UC, il est essentiel que ce

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
	soit une étude de marché prouvant qu'il n'y aura pas de clients de moins de 70 \$. Mettre à jour le bilan de puissance (établir des quantités maximums de façon progressive pour un certain nombre d'années, trouver une mécanique
11 h 21	Fin des représentations de l'UC par Me Sicard
11 h 21	Questions de Me Duquette à Me Fraser d'HQD Me Duquette propose à HQD de faire des DDR orales, mais cela met un impact plus grand chez HQD car ils n'ont pas le bénéfice de la réflexion de groupe
11 h 21	Fin des questions et suggestions de Me Duquette à Me Fraser
11 h 21	L'audience est suspendue
11 h 30	Reprise de l'audience
11 h 44	Me Fraser apporte quelques éléments de contextes : HQD privilégie les DDR en audience pour des questions d'efficacité et parce qu'elle a l'impression que les témoins ont besoin de discuter davantage Me Fraser rappelle que le programme GDP fonctionne depuis trois ans déjà et il répond à une préoccupation de la Régie de réaliser de la demande en puissance HQ répondra aux DDR d'ici vendredi 15 juin aux précisions demandées par la Régie et les intervenants ainsi que la pièce A-0004 En audience les participants pourront poser d'autres questions Enfin, ils prendront des engagements si certaines questions ne peuvent être répondues en audience
11 h 47	Me Duquette demande les dates auxquelles les témoins sont disponibles, notamment en juillet
11 h 47	HQD va s'aligner en juillet et est ouvert à procéder par audience
11 h 50	Me Duquette demande à HQD si cela leur conviendrait que des DDR soient écrites, et que les suivis se fassent en audience en juillet
11 h 52	Pour HQD, l'avantage de l'audience est de répondre aux questionnements des participants. Si les questions arrivent d'avance, HQD pourra répondre adéquatement
11 h 52	Me Duquette : Demande tarifaire 1 ^{er} août, réponse ?
11 h 52	Me Fraser précise qu'ils vont faire la prévision à l'effet que le programme est accepté
11 h 52	Commentaires de Me Cadrin pour l'ACEFO et l'AHQ-ARQ DDR et réponses écrites pour l'ACEFO et l'AHQ-ARQ Pour GDP Affaires, Me Cadrin est en Europe du 13 au 23 juillet et prendra donc ses dispositions
11 h 56	Fin des commentaires de l'ACEFO et de l'AHQ-ARQ
11 h 58	Aucun commentaire de Me Tourillon pour l'ASSQ
11 h 58	Commentaires de Me Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ : Si le Distributeur prend un peu plus de temps que prévu pour donner suite aux préoccupations et aux demandes de la Régie et des participants, cela limiterait le nombre de DDR L'AQCIE-CIFQ se soumettra au calendrier. Mais il convient de respecter le délai pour les DDR une fois que HQD aura complété son dossier
12 h	Fin des commentaires de l'AQCIE-CIFQ

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
12 h	Commentaires de Me Turmel pour la FCEI : Les DDR écrites permettent de mieux cadrer et cibler les sujets même si le délai est un peu plus court et accéléré
12 h 02	Commentaires de M. Théorêt pour le GRAME : Même commentaires que la FCEI
12 h 02	Commentaires de Me Thibault-Bédard pour le RNCREQ : Elle propose de procéder par écrit pour les DDR et leurs réponses, mais de prévoir le lendemain des réponses une période d'audience pour régler ce qui déborde Elle réfère au dossier R-3624 dans lequel il y a eu une séance orale, peut-être ce pourrait être une formule intéressante
12 h 05	Échanges entre Me Thibault-Bédard et Me Duquette pour les délais
12 h 06	Commentaires de Me Gertler pour le ROÉÉ : Me Gertler sera dans le grand nord du 7 au 16 juillet. Intéressé par l'idée d'une reconduction intérimaire du programme pour un traitement plus posé et complet du sujet Pour les DDR, il est d'accord avec une procédure écrite, quitte à compresser le délai un peu
12 h 08	Fin des commentaires de Me Gertler pour le ROÉÉ
12 h 08	Commentaires de Me Neuman pour SÉ : Selon lui, il est préférable de rendre une décision interlocutoire prolongeant temporairement le programme, afin de prendre le temps de procéder de manière plus sereine et complète, voire de prendre cette décision rapidement afin de clarifier cette question aux fins de la mise à jour du bilan de puissance pour l'hiver 2018-2019 Pour les DDR, il favorise des questions et des réponses par écrit. Il suggère d'inscrire au calendrier une date où HQD devra indiquer si elle conteste des questions dans leur ensemble afin que la Régie et les intervenants y répondent. Il appuie la recommandation du RNCREQ après le dépôt des réponses de prévoir une audience pour régler les contestations quant à l'insuffisance des réponses Il s'adaptera au calendrier mais il pourrait arriver un remplacement ou de faire des représentations par écrit
12 h 15	Fin des commentaires de Me Neuman, pour SÉ
12 h 15	Commentaires de Me Sicard pour l'UC : Sur l'idée de la décision interlocutoire, cela appartient à HQD, mais elle est d'accord avec l'idée, pour la procédure, de DDR écrites Dans R-3401, on avait une journée d'audience sur les refus de réponses et les contestations et demandes complémentaires des intervenants et ça avait bien fonctionné. Elle suggère donc cette procédure à la Régie dans ce dossier-ci Pour le calendrier, son analyste est en vacances du 10 août au 30 septembre, et elle-même n'est pas dispo les 20 juin, 30 juillet et 28 août
12 h 20	Fin des Commentaires de Me Sicard pour l'UC
12 h 21	Me Duquette invite HQD à répondre, vendredi 15 juin, s'il considère que ce serait une bonne idée que la demande de sauvegarde soit sur le plan total ou le montant total, ou le 15 % dû aux gens qui s'inscriraient
12 h 21	Me Fraser répondra de manière complète
12 h 22	Me Neuman pour SÉ propose à la Régie de le faire à partir de l'art. 48 car ceci est une partie d'un dossier tarifaire
12 h 22	Me Duquette acquiesce

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

HEURE	REMARQUES
12 h 23	Remerciements. Fin de la rencontre préparatoire
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4041-2018

Date : 12 juin 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Rémy Dubois	2018/06/12
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur Services et ventes clientèle Affaires	
ADRESSE :	Complexe Desjardins, 18 ^e étage, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Hani Zayat	2018/06/12
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur Approvisionnement en électricité et tarification	
ADRESSE :	Complexe Desjardins, Montréal	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 12 juin 2018**

DOSSIER : R-4041-2018

Demande du Distributeur relative au programme GDP Affaires

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Me Lise Duquette (Présidente de la formation),
Mme Esther Falardeau et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est : **M^e Annie Gariépy**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par M^e Éric Fraser, en l'absence de Me Simon Turmel

Les **participants** à la rencontre préparatoire sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représentée par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DU QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Denis Falardeau

ASSOCIATION DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC (ASSQ)

Représentée par Me Marie-Annick Tourillon

**ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC (AHQ-ARQ)**

Représentée par M^e Steve Cadrin

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITE ET
CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)**

Représentée par M^e Pierre Pelletier

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)
(FCEI)**

Représentée par M^e André Turmel

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)

Représentée par M. Jonathan Théorêt

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC (RNCREQ)**

Représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (SÉ)

représentée par M^e Dominique Neuman

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

représentée par M^e Hélène Sicard

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?**

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de la rencontre préparatoire. Merci.

Début : 9 h

Fin : 12 h 23

